



B — Les ressemblances.....	46
C — Convergences.....	46
D — Le D.I.H. et le D.I.D.H. se complètent.....	47
<b>CHAPITRE 4 — LES SOURCES DU D.I.H.</b> .....	49
Paragraphe 1 — Les traités.....	49
Paragraphe 2 — La coutume.....	51
A — Les tribunaux internationaux et le D.I.H. coutumier.....	51
B — L'étude du C.I.C.R. sur le droit humanitaire coutumier.....	53
Paragraphe 3 — Les principes généraux de droit.....	55
Paragraphe 4 — La jurisprudence.....	56
A — La jurisprudence des tribunaux nationaux.....	56
B — La jurisprudence internationale.....	57
Paragraphe 5 — La doctrine.....	60
Paragraphe 6 — Résolutions des organisations internationales.....	61
A — Les résolutions adoptées dans le cadre de l'O.N.U.	61
1. Les résolutions adoptées par l'Assemblée générale.....	61
2. Les résolutions du Conseil de sécurité.....	63
B — Les résolutions adoptées dans le cadre du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.....	63
<b>CHAPITRE 5 — LES SUJETS DU D.I.H.</b> .....	65
Section 1 — Les États.....	65
Section 2 — Les Nations Unies.....	68
Paragraphe 1 — Élaboration des règles du D.I.H. ....	69
Paragraphe 2 — Mise en œuvre du D.I.H. ....	75
Section 3 — Le C.I.C.R. et le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.....	75
A — Statut et capacité.....	75
Paragraphe 3 — Les Principes fondamentaux du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge ....	78
Paragraphe 4 — Les organisations non gouvernementales (O.N.G.).....	79
<b>CHAPITRE 6 — LES CONFLITS ARMÉS</b> .....	81
Section 1 — Conflits armés internationaux (C.A.I.).....	81
Section 2 — Les conflits armés non internationaux (C.A.N.I.)...	83
Section 3 — Conflits armés mixtes.....	88

1. Le test du contrôle effectif . . . . .	89
2. Le test du contrôle global . . . . .	90
Section 4 — Qualification . . . . .	93
Section 5 — Un seul type de conflit armé? . . . . .	96
<b>TITRE 2 ÉTUDE DÉTAILLÉE DES RÈGLES DU DROIT INTERNATIONAL HUMANITAIRE. . . . .</b>	<b>99</b>
<b>CHAPITRE 1 — LES RÈGLES DE PROTECTION . . . . .</b>	<b>101</b>
Section 1 — Les règles fondamentales de protection . . . . .	101
Section 2 — Les règles particulières de protection . . . . .	103
Sous-section 1 — Les combattants . . . . .	103
Paragraphe 1 — Conflits armés internationaux . . . . .	103
A — La notion de combattant. . . . .	103
B — La protection des combattants . . . . .	109
1. Les combattants sur le champ de bataille . . . . .	109
2. Les blessés, malades et naufragés . . . . .	112
3. Les prisonniers de guerre . . . . .	122
a) Généralités. . . . .	122
b) Champ d’application des règles . . . . .	123
b.1) Ratione personae. . . . .	123
b.2) Ratione temporis . . . . .	124
c) Règles générales . . . . .	124
c.1) Début de la captivité . . . . .	125
c.2) Internement . . . . .	126
c.3) Travail . . . . .	129
c.4) Ressources financières des prisonniers de guerre. . . . .	131
c.5) Relations avec l’extérieur . . . . .	131
c.6) Relations avec les autorités . . . . .	132
c.7) Sanctions pénales et disciplinaires . . . . .	132
c.8) Sanctions disciplinaires . . . . .	133
c.9) Poursuites judiciaires . . . . .	134
c.10) Fin de la captivité . . . . .	136
c.11) Décès des prisonniers de guerre . . . . .	137
c.12) Bureau de renseignements et sociétés de secours. . . . .	137
c.13) Violations graves . . . . .	138
Paragraphe 2) Conflits armés non internationaux. . . . .	139
A — Article 3 commun. . . . .	139
B — Protocole II. . . . .	140
C — Violations graves des règles de protection. . . . .	143

Sous-section 2 — Les civils. . . . .	143
Paragraphe 1 — Définitions. . . . .	145
Paragraphe 2 — Conflits armés internationaux . . . . .	146
A — Protection contre les attaques . . . . .	146
1. Protection générale . . . . .	146
2. Protection spéciale. . . . .	150
B — Protection des civils au pouvoir d'une partie au conflit. . . . .	155
1. Ressortissants d'une partie au conflit . . . . .	155
2. Les civils au pouvoir de l'ennemi . . . . .	158
a) Généralités. . . . .	158
b) Étrangers présents sur le territoire d'une partie au conflit . . . . .	160
c) Civils présents dans un territoire occupé . . . . .	162
i) Le concept d'occupation. . . . .	162
ii) Règlement de La Haye. . . . .	164
iii) Convention IV de Genève et Protocole I . . . . .	166
d) Traitement des internés. . . . .	172
i) Lieux d'internement . . . . .	172
ii) Alimentation et habillement. . . . .	173
iii) Hygiène et soins médicaux. . . . .	173
iv) Religion et activités intellectuelles et physiques . . . . .	174
v) Propriété personnelle et ressources financières . . . . .	174
vi) Administration et discipline. . . . .	175
vii) Relations avec l'extérieur. . . . .	175
viii) Sanctions pénales et disciplinaires . . . . .	177
ix) Transfert des internés . . . . .	179
x) Décès. . . . .	179
xi) Libération, rapatriement et hospitalisation en pays neutre . . . . .	180
xii) Bureaux et Agence centrale de renseignements. . . . .	180
xiii) Violations graves des règles protectrices . . . . .	181
Paragraphe 3 — Conflits armés non internationaux . . . . .	183
A — Le régime de protection prévu par l'article 3 commun aux quatre Conventions de Genève . . . . .	183
B — Le régime de protection prévu par le Protocole II . . . . .	183
C — Violations graves . . . . .	185

<b>CHAPITRE 2 — EMBLÈMES ET SIGNES PROTECTEURS . . .</b>	187
Section 1 — Le drapeau blanc. . . . .	187
Section 2 — La croix rouge, le croissant rouge, le cristal rouge sur fond blanc. . . . .	188
Section 3 — Le signe distinctif pour les camps de prisonniers. . . . .	192
Section 4 — Le signe distinctif pour les camps d'internés civils. . . . .	192
Section 5 — L'emblème pour les zones et localités sanitaires et de sécurité. . . . .	192
Section 6 — Le signe distinctif international de la protection civile . . . . .	193
Section 7 — Le signe spécial international pour les ouvrages et installations contenant des forces dangereuses. . . . .	194
Section 8 — Les emblèmes pour la protection des biens culturels . . . . .	194
Section 9 — L'emblème des lieux protégés en cas de bombardement naval . . . . .	195
Section 10 — Autres signes et emblèmes . . . . .	195
Section 11 — Signaux. . . . .	196
 <b>TITRE 3 MISE EN ŒUVRE DU D.I.H. . . . .</b>	 199
 <b>CHAPITRE 1 — MISE EN ŒUVRE DU D.I.H. SELON                   LES CONVENTIONS DE GENÈVE. . . . .</b>	 201
Section 1 — Mesures nationales de mise en œuvre. . . . .	202
Section 2 — Mécanismes visant à contrôler l'application du D.I.H. . . . .	204
Section 3 — Mécanismes visant à résoudre les différends liés à l'application du D.I.H. . . . .	205
Section 4 — Mécanismes visant à réprimer les violations graves des Conventions et du Protocole I. . . . .	207
Section 5 — Responsabilité de l'État . . . . .	209
 <b>CHAPITRE 2 — MISE EN ŒUVRE DU D.I.H.                   DANS LE CADRE DES NATIONS UNIES. . .</b>	 211
Section 1 — Mise en œuvre du D.I.H. par le Conseil de sécurité . . . . .	211
Section 2 — Répression des violations graves du D.I.H. par les tribunaux internationaux . . . . .	214
Paragraphe 1 — Le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie. . . . .	215

A — Compétence .....	215
B — Composition et fonctionnement .....	216
Paragraphe 2 — Le Tribunal pénal international pour le Rwanda .....	220
Paragraphe 3 — Le Mécanisme pour les tribunaux pénaux internationaux .....	222
Paragraphe 4 — La Cour pénale internationale (C.P.I.)...	227
A — Compétences de la Cour .....	228
B — Statut juridique de la Cour pénale internationale .....	230
C — Organisation .....	231
D — Fonctionnement .....	232
E — Droit criminel .....	236
F — Droit applicable .....	238
G — Commission préparatoire .....	238
H — Discussion .....	239
Paragraphe 5 — Le Tribunal spécial pour la Sierra Leone (T.S.S.L.) / Le Tribunal résiduel pour la Sierra Leone (T.R.S.L.) .....	241
A — Compétence .....	241
B — Le droit applicable .....	242
C — Organisation du Tribunal .....	242
D — Fonctionnement du Tribunal .....	243
Paragraphe 6 — Les chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens ....	245
<b>CHAPITRE 3 — MISE EN ŒUVRE DU D.I.H.     AU CANADA .....</b>	<b>249</b>
<b>TITRE 4 DÉFIS POUR LE D.I.H. CONTEMPORAIN .....</b>	<b>253</b>
<b>CHAPITRE 1 — ÉLABORATION .....</b>	<b>255</b>
<b>CHAPITRE 2 — APPLICATION DU D.I.H. ....</b>	<b>261</b>
<b>CHAPITRE 3 — RESPECT DU D.I.H. ....</b>	<b>263</b>
<b>INDEX .....</b>	<b>269</b>
<b>TABLE DE LA DOCTRINE .....</b>	<b>277</b>
<b>TABLE DE LA LÉGISLATION .....</b>	<b>299</b>
<b>TABLE DE LA JURISPRUDENCE .....</b>	<b>301</b>